

INFORMATION aux usagers de l'étang :

Suivi environnemental OBSLAG PESTICIDES 2018-2019

(étude IFREMER / Agence de l'Eau RMC)

Pour une meilleure connaissance de la qualité de l'eau de l'étang de La Palme, nous disposons dans l'eau, 3 fois par an, pendant 3 semaines, un mouillage (cf photo ci-dessous) servant à mesurer les pesticides présents. Un suivi également réalisé sur d'autres lagunes de la région.

Inerte pour l'Homme et l'environnement, ce mouillage est repéré en surface par une bouée verte (lorsque le niveau d'eau est bas) ou par 2 flotteurs (lorsque le niveau d'eau est plus haut), et contient un matériel fragile.

Il est situé au nord de la zone réglementée de navigation de l'étang de La Palme.

Merci, si vous le trouvez, de laisser ce mouillage au fond de l'eau svp, sans le toucher, ni le déplacer !



Si vous voyez cet objet en dehors de l'eau, c'est anormal, merci de contacter le PNRNM (coordonnées ci-dessous), aucun résultat ne pourra alors être acquis.